

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 18/07/2023

Laurence BESSON

par Laurence BESSON

 Signé et certifié par **yousign** 

SOFIPAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 231.264 €

Zone Artisanale Champ Bossu

71 600 PARAY LE MONIAL

Exercice clos le 31 janvier 2023

Rapport sur les comptes annuels



Laurence BESSON

Isabelle MARTIN

Anthony PEREZ

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Le Patio Lab
20 rue Victor Schoelcher – CS 80106 – 44101 NANTES Cedex
Tél. 02 51 12 12 49- Fax 02 40 94 71 39 - E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023

Aux associés de la société SOFIPAR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIPAR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le montant de la plus-value dégagée lors de la sortie des immobilisations sinistrées.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock brut total de 6.325.045 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique ;
- effectuer une revue analytique des stocks ;
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages ;
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 18 juillet 2023

Pour **TGS France AUDIT**,

Laurence BESSON

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	119 065	108 719	10 346	18 118
Fonds commercial (1)	324 192		324 192	324 192
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 496 411		1 496 411	1 496 411
Constructions	15 222 059	9 975 726	5 246 332	4 983 892
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 559 826	3 665 944	1 893 881	1 501 352
Autres immobilisations corporelles	1 702 242	1 420 325	281 917	302 918
Immobilisations corporelles en cours	50 081		50 081	2 997
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 107 481		1 107 481	1 107 477
Prêts				
Autres immobilisations financières	580		580	580
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 581 936	15 170 715	10 411 222	9 737 937
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	36 182		36 182	39 747
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 288 863	47 340	6 241 523	5 678 432
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	219 090	9 518	209 572	200 645
Autres créances	4 653 120		4 653 120	4 051 803
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	635 845		635 845	934 732
Charges constatées d'avance (3)	298 918		298 918	187 973
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 132 018	56 858	12 075 161	11 093 332
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 713 955	15 227 572	22 486 382	20 831 269
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			661 067	657 778

Bilan passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	231 264	231 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 001	32 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 294 852	2 181 096
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 048 508	1 683 894
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	559 722	681 838
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 166 347	4 810 093
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	98 574	98 574
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 574	98 574
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 993 388	8 418 424
Emprunts et dettes financières diverses (3)	396 415	440 386
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 194 262	4 563 081
Dettes fiscales et sociales	2 316 723	2 197 400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 297	120 868
Autres dettes	202 376	182 443
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	17 221 462	15 922 602
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 486 382	20 831 269
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 091 476	6 555 739
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 129 986	9 366 863
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 391 846	45 489
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	83 724 297	73 765 921
Production vendue (biens)	6 433 418	6 210 074
Production vendue (services)	2 651 948	2 491 388
Chiffre d'affaires net	92 809 663	82 467 384
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 844	23 662
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	619 032	111 379
Autres produits	223 683	233 154
Total I	93 664 221	82 835 579
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	78 065 962	67 917 555
Variations de stock	-560 657	-489 707
Achats de matières premières et autres approvisionnements	138 120	144 124
Variations de stock	3 565	-5 986
Autres achats et charges externes (a)	4 071 576	3 276 973
Impôts, taxes et versements assimilés	1 034 935	1 032 976
Salaires et traitements	5 653 105	5 452 849
Charges sociales	1 779 968	1 740 278
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	984 825	868 047
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	56 858	53 908
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17 403	35 580
Total II	91 245 660	80 026 598
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 418 562	2 808 981
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	19 566	28 938
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 010	3 754
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 727	11 702
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	22 303	44 393
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	135 564	91 000
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	135 564	91 000
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-113 262	-46 607
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 305 300	2 762 374

Compte de résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	113 057	56 758
Sur opérations en capital	482	21 801
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	982 087	122 116
Total produits exceptionnels (VII)	1 095 626	200 676
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34 733	1 369
Sur opérations en capital	242 800	3 650
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 431	3 506
Total charges exceptionnelles (VIII)	282 964	8 524
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	812 662	192 151
Participation des salariés aux résultats (IX)	685 757	648 530
Impôts sur les bénéfices (X)	383 698	622 101
Total des produits (I+III+V+VII)	94 782 150	83 080 648
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	92 733 643	81 396 753
BENEFICE OU PERTE	2 048 508	1 683 894
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	17 640	17 689
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	12 014	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 22 486 382 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 048 508 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société Sofipar a subi d'importants dégâts suite à l'orage de grêle du 21/06/2022.

La plus-value dégagée lors de la sortie des immobilisations sinistrées est de 611K€. La société a opté pour l'étalement de la plus-value d'après les modalités prévues à l'article 39 quaterdecies, 1 ter du CGI.

La taxation sera étalée sur 11 ans à compter de l'exercice 31/01/2024.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	122 761	279	3 975	119 065
Immobilisations incorporelles	446 953	279	3 975	443 257
- Terrains	1 496 411			1 496 411
- Constructions sur sol propre	11 917 806		373 037	11 544 768
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 731 337	1 021 978	76 026	3 677 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 167 962	795 686	403 823	5 559 826
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 244 480		14 871	1 229 609
- Matériel de transport	160 319	32 629		192 948
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 825	12 847	8 987	279 685
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 997	47 084		50 081
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 997 137	1 910 225	876 744	24 030 618
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 107 477	4		1 107 481
- Prêts et autres immobilisations financières	580			580
Immobilisations financières	1 108 057	4		1 108 061
ACTIF IMMOBILISE	24 552 147	1 910 508	880 719	25 581 936

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	104 643	8 051	3 975	108 719
Immobilisations incorporelles	104 643	8 051	3 975	108 719
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 052 081	351 432	197 633	8 205 880
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 613 170	217 121	60 445	1 769 846
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 666 611	352 876	353 542	3 665 944
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 004 353	30 652	10 970	1 024 034
- Matériel de transport	143 696	11 917		155 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	229 657	18 207	7 186	240 677
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 709 568	982 205	629 777	15 061 996
ACTIF IMMOBILISE	14 814 210	990 256	633 752	15 170 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 171 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	580		580
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	219 090	219 090	
Autres	4 653 120	3 992 053	661 067
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	298 918	298 918	
Total	5 171 708	4 510 061	661 647
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	19 019
Avoirs à recevoir	136 077
Avoir à recevoir frais généraux	6 323
Ristournes scacentre à recevoir	702 559
Ristournes autres à recevoir	52 404
Prest.serv scacentre à recevoir	246 453
Prest.serv autres à recevoir	20 270
Divers produits à recevoir	98 306
Intérêts courus à recevoir	716
Total	1 282 127

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	681 838		122 116	559 722
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	681 838		122 116	559 722
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			122 116	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	98 574				98 574
Total	98 574				98 574
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs 2013-2015 : 98.574 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 221 462 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 391 846	1 391 846		
- à plus de 1 an à l'origine	7 601 542	2 510 067	4 076 228	1 015 248
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	396 415	396 415		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 194 262	5 194 262		
Dettes fiscales et sociales	2 316 723	2 316 723		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 297	118 297		
Autres dettes (**)	202 376	202 376		
Produits constatés d'avance				
Total	17 221 462	12 129 986	4 076 228	1 015 248
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	713 291			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 488 944			
(**) Dont envers les associés	396 415			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 890 581		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 890 581		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact non parvenues	101
Emballages à payer	203
Eau, électricité, gaz à payer	280 084
Petites fournitures à payer	1 739
Fournisseurs achats à recevoir	60 173
Transports sur achats à payer	753
Redevance à payer	102 151
Sous trait info a payer	1 491
Sous-trait.gle a payer	1 181
Ss traitance blanchissage	162
Ss trait.enlèvement a payer	39
Véhicule de location à payer	5 600
Location matériel à payer	1 450
Entretien matériel roulant	2 733
Entretien à payer	5 553
Maintenance à payer	26 301
Assurances à payer	2 939
Frais étude à payer	1 229
Honoraires à payer	75 616
Publicité à payer	16 647
Prospectus dist à payer	25 315
Transports /vtes a payer	21
Voyages déplacements à payer	1 171
Affranchissement à payer	223
Téléphone à payer	439
Telex a payer	23
Cotisations à payer	56 192
Fourn.immob.a payer	39 172
Licences à payer	149
Droits d auteur à payer	2 967
Intérêts courus sur emprunts	9 411
Intérêts banc. courus à payer	18 084
Intérêts courus à payer	12 014
Congés à payer	424 895
Primes 13eme mois à payer	32 638
Primes exceptionnelles à payer	13 500
Dettes prov.s/participation.sal	299 930
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	562
Autres charges de personnel à payer	1 000
Intéressement à payer	385 827
Urssaf à payer	59 986
Part.construction à payer	27 072
Taxe apprentissage à payer	10 123
Organic à payer	126 629
Tascom à payer	180 651
Charges sociales sur congés payés	
Charges sociales s/ salaires prov	
Charges sociale sur primes except.	

Notes sur le bilan

	Montant
Autres impôts à payer	13 500
Taxe c-e-t à payer	11 539
Taxe foncière à payer	16 739
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 736
Taxe publicité à payer	19 226
Total	2 531 983

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	43		
Carburant d'avance	5 535		
Petite fourniture d'avance	1 790		
Fournisseurs achats d'avance	177 808		
Frais accessoires d'avance	667		
Ss traitance analyse d'avance	257		
Ss traitance surveillance d'avance	279		
Blanchissage d'avance	181		
Distribution d'avance	1 389		
Crédit bail d'avance	1 239		
Location matériel d'avance	27 363		
Entretien/ réparation mat. d'avance	184		
Maintenance d'avance	17 288		
Assurance d'avance	9 961		
Frais d'études d'avance	2 648		
Documentation d'avance	390		
Honoraires d'avance	13 702		
Publicité d'avance	17 619		
Déplacement d'avance	393		
Affranchiss. d'avance	32		
Téléphone d'avance	361		
Adsl d'avance	76		
Transpac d'avance	123		
Advisio d'avance	410		
Frais bque d'avance	1 379		
Cotisations d'avance	10 023		
Médecine du travail d'avance	3 211		
Droits d'auteurs d'avance	41		
Intérêts des emprunts d'avance		4 528	
Total	294 390	4 528	

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 12 014 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	13	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion : sinistre	6 468	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	242 800	
Amortissements des immobilisations	5 431	
Charges sur exercices antérieurs : Régularisations fournisseurs	809	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : pénalités		58
Amortissements dérogatoires		122 116
Subventions		482
Indemnité d'assurance		859 971
Produits sur exercices antérieurs : Régularisations comptes de tiers		362
Produits sur exercices antérieurs : remboursement taux AT		72 611
Produits sur exercices antérieurs : remboursement CSPE		40 026
Autres charges exceptionnelles : honoraires taux AT	27 443	
TOTAL	282 964	1 095 626

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 048 508
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	383 698
Résultat avant impôt	2 432 206
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	-122 116
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 310 090

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 305 300	527 254	1 778 046
+ Résultat exceptionnel	812 662	49 254	763 408
- Participations des salariés	685 757	192 809	492 948
Résultat comptable	2 432 206	383 698	2 048 508
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 208 986 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	559 722
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	610 703
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 170 424
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	334 479
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	334 479
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	208 986
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 31/01/2019.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 189 personnes dont 3 apprentis et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	27	
Employés	141	
Ouvriers	14	
Total	189	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :

Parc d'activité du Champ Bossu

71 600 PARAY LE MONIAL

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	22 927 279
<i>Quote part de passif</i>	53 515
Avals et cautions	22 980 794
Engagements en matière de pensions	371 655
Engagements de crédit-bail mobilier	18 789
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	23 371 238
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			97 195		97 195
Cumul exercices antérieurs			61 269		61 269
Dotations de l'exercice			15 094		15 094
Amortissements			76 363		76 363
Cumul exercices antérieurs			71 242		71 242
Exercice			17 665		17 665
Redevances payées			88 906		88 906
A un an au plus			14 815		14 815
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 991		2 991
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			17 806		17 806
A un an au plus			212		212
A plus d'un an et cinq ans au plus			771		771
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			983		983
Montant pris en charge dans l'exercice			17 640		17 640

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 371 655 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

La société Sofipar a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir ses engagements d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert : 2 981 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE TG 2016-2018
- Taux de rotation du personnel : 2 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIPAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 22 486 382 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 048 508 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 30 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société Sofipar a subi d'importants dégâts suite à l'orage de grêle du 21/06/2022.

La plus-value dégagée lors de la sortie des immobilisations sinistrées est de 611K€. La société a opté pour l'étalement de la plus-value d'après les modalités prévues à l'article 39 quaterdecies, 1^{er} du CGI.

La taxation sera étalée sur 11 ans à compter de l'exercice 31/01/2024.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	324 192			324 192
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	122 761	279	3 975	119 065
Immobilisations incorporelles	446 953	279	3 975	443 257
- Terrains	1 496 411			1 496 411
- Constructions sur sol propre	11 917 806		373 037	11 544 768
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 731 337	1 021 978	76 026	3 677 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 167 962	795 686	403 823	5 559 826
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 244 480		14 871	1 229 609
- Matériel de transport	160 319	32 629		192 948
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 825	12 847	8 987	279 685
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 997	47 084		50 081
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 997 137	1 910 225	876 744	24 030 618
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 107 477	4		1 107 481
- Prêts et autres immobilisations financières	580			580
Immobilisations financières	1 108 057	4		1 108 061
ACTIF IMMOBILISE	24 552 147	1 910 508	880 719	25 581 936

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	324 192
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	324 192

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	104 643	8 051	3 975	108 719
Immobilisations incorporelles	104 643	8 051	3 975	108 719
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 052 081	351 432	197 633	8 205 880
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 613 170	217 121	60 445	1 769 846
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 666 611	352 876	353 542	3 665 944
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 004 353	30 652	10 970	1 024 034
- Matériel de transport	143 696	11 917		155 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	229 657	18 207	7 186	240 677
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 709 568	982 205	629 777	15 061 996
ACTIF IMMOBILISE	14 814 210	990 256	633 752	15 170 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 171 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	580		580
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	219 090	219 090	
Autres	4 653 120	3 992 053	661 067
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	298 918	298 918	
Total	5 171 708	4 510 061	661 647
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	19 019
Avoirs à recevoir	136 077
Avoir à recevoir frais généraux	6 323
Ristournes scacentre à recevoir	702 559
Ristournes autres à recevoir	52 404
Prest.serv scacentre à recevoir	246 453
Prest.serv autres à recevoir	20 270
Divers produits à recevoir	98 306
Intérêts courus à recevoir	716
Total	1 282 127

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 231 264,00 euros décomposé en 14 454 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 454	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 454	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	681 838		122 116	559 722
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	681 838		122 116	559 722
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			122 116	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	98 574				98 574
Total	98 574				98 574
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Provision pour charge consécutive à l'annulation de contrats fournisseurs 2013-2015 : 98.574 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 221 462 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 391 846	1 391 846		
- à plus de 1 an à l'origine	7 601 542	2 510 067	4 076 228	1 015 248
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	396 415	396 415		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 194 262	5 194 262		
Dettes fiscales et sociales	2 316 723	2 316 723		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	118 297	118 297		
Autres dettes (**)	202 376	202 376		
Produits constatés d'avance				
Total	17 221 462	12 129 986	4 076 228	1 015 248
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	713 291			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 488 944			
(**) Dont envers les associés	396 415			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 890 581		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 890 581		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact non parvenues	101
Emballages à payer	203
Eau, électricité, gaz à payer	280 084
Petites fournitures à payer	1 739
Fournisseurs achats à recevoir	60 173
Transports sur achats à payer	753
Redevance à payer	102 151
Sous trait info a payer	1 491
Sous-trait.gle a payer	1 181
Ss traitance blanchissage	162
Ss trait.enlèvement a payer	39
Véhicule de location à payer	5 600
Location matériel à payer	1 450
Entretien matériel roulant	2 733
Entretien à payer	5 553
Maintenance à payer	26 301
Assurances à payer	2 939
Frais étude à payer	1 229
Honoraires à payer	75 616
Publicité à payer	16 647
Prospectus dist à payer	25 315
Transports /vtes a payer	21
Voyages déplacements à payer	1 171
Affranchissement à payer	223
Téléphone à payer	439
Telex a payer	23
Cotisations à payer	56 192
Fourn.immob.a payer	39 172
Licences à payer	149
Droits d auteur à payer	2 967
Intérêts courus sur emprunts	9 411
Intérêts banc. courus à payer	18 084
Intérêts courus à payer	12 014
Congés à payer	424 895
Primes 13eme mois à payer	32 638
Primes exceptionnelles à payer	13 500
Dettes prov.s/participation.sal	299 930
Participation non réclamées	9 020
Interessement non reclame	3 848
Salaires non réclamés	562
Autres charges de personnel à payer	1 000
Intéressement à payer	385 827
Urssaf à payer	59 986
Part.construction à payer	27 072
Taxe apprentissage à payer	10 123
Organic à payer	126 629
Tascom à payer	180 651
Charges sociales sur congés payés	128 394
Charges sociales s/ salaires prov	9 792
Charges sociale sur primes except.	4 050

Notes sur le bilan

	Montant
Autres impôts à payer	13 500
Taxe c-e-t à payer	11 539
Taxe foncière à payer	16 739
Taxe sur véhicules sociétés à payer	1 736
Taxe publicité à payer	19 226
Total	2 531 983

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	43		
Carburant d'avance	5 535		
Petite fourniture d'avance	1 790		
Fournisseurs achats d'avance	177 808		
Frais accessoires d'avance	667		
Ss traitance analyse d'avance	257		
Ss traitance surveillance d'avance	279		
Blanchissage d'avance	181		
Distribution d'avance	1 389		
Crédit bail d'avance	1 239		
Location matériel d'avance	27 363		
Entretien/ réparation mat. d'avance	184		
Maintenance d'avance	17 288		
Assurance d'avance	9 961		
Frais d'études d'avance	2 648		
Documentation d'avance	390		
Honoraires d'avance	13 702		
Publicité d'avance	17 619		
Déplacement d'avance	393		
Affranchiss. d'avance	32		
Téléphone d'avance	361		
Adsl d'avance	76		
Transpac d'avance	123		
Advisio d'avance	410		
Frais bque d'avance	1 379		
Cotisations d'avance	10 023		
Médecine du travail d'avance	3 211		
Droits d'auteurs d'avance	41		
Intérêts des emprunts d'avance		4 528	
Total	294 390	4 528	

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 12 014 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	13	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion : sinistre	6 468	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	242 800	
Amortissements des immobilisations	5 431	
Charges sur exercices antérieurs : Régularisations fournisseurs	809	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : pénalités		58
Amortissements dérogatoires		122 116
Subventions		482
Indemnité d'assurance		859 971
Produits sur exercices antérieurs : Régularisations comptes de tiers		362
Produits sur exercices antérieurs : remboursement taux AT		72 611
Produits sur exercices antérieurs : remboursement CSPE		40 026
Autres charges exceptionnelles : honoraires taux AT	27 443	
TOTAL	282 964	1 095 626

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 048 508
+ Impôts sur les bénéfices	383 698
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 432 206
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-122 116
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 310 090

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 305 300	527 254	1 778 046
+ Résultat exceptionnel	812 662	49 254	763 408
- Participations des salariés	685 757	192 809	492 948
Résultat comptable	2 432 206	383 698	2 048 508
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 208 986 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	559 722
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	610 703
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	1 170 424
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	334 479
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	334 479
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	208 986
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2009, la société SAS SOFIPAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTHO, Parc d'activité du Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL. L'option a été renouvelée en date du 31/01/2019.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 189 personnes dont 3 apprentis et 12 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	27	
Employés	141	
Ouvriers	14	
Total	189	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ALTHO

Forme : SAS

SIREN : 508185089

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
Parc d'activité du Champ Bossu
71 600 PARAY LE MONIAL

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	22 927 279
<i>Quote part de passif</i>	53 515
Avals et cautions	22 980 794
Engagements en matière de pensions	371 655
Engagements de crédit-bail mobilier	18 789
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	23 371 238
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			97 195		97 195
Cumul exercices antérieurs			61 269		61 269
Dotations de l'exercice			15 094		15 094
Amortissements			76 363		76 363
Cumul exercices antérieurs			71 242		71 242
Exercice			17 665		17 665
Redevances payées			88 906		88 906
A un an au plus			14 815		14 815
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 991		2 991
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			17 806		17 806
A un an au plus			212		212
A plus d'un an et cinq ans au plus			771		771
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			983		983
Montant pris en charge dans l'exercice			17 640		17 640

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 371 655 euros
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

La société Sofipar a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir ses engagements d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert : 2 981 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE TG 2016-2018
- Taux de rotation du personnel : 2 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIPAR							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	83 724 296	FB		FC	83 724 296	
	Production vendue { biens * services *	FD	6 433 417	FE		FF	6 433 417	
		FG	2 651 948	FH		FI	2 651 948	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	92 809 663	FK		FL	92 809 663	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	11 843	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	619 031	
	Autres produits (1) (11)					FQ	223 682	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	93 664 221
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	78 065 961	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(560 656)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	138 119	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 565	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 071 576	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 034 934	
	Salaires et traitements*					FY	5 653 104	
	Charges sociales (10)					FZ	1 779 967	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	984 825
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	56 857
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	17 402	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	91 245 659
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 418 561	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	19 566
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 009
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 727
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	22 302
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	135 564
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	135 564
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(113 261)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 305 300	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIPAR		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	113 056		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	482		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	982 086		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 095 625		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	34 732		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	242 800		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	5 430		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	282 963		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	812 662		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	685 757		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	383 698		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	94 782 150		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	92 733 642		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 048 507		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	141 319	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	17 640	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	12 014	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	71 862	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	565 123	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	8 466	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIPAR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : Zone Artisanale Champ Bossu 71600 PARAY LE MONIAL

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 5 1 5 9 3 6 0 0 0 2 5

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2023

								Exercice N clos le, 31/01/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	119 064	AG	108 719	10 345	
		Fonds commercial (1)		AH	324 192	AI		324 192	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	1 496 411	AO		1 496 411	
		Constructions		AP	15 222 058	AQ	9 975 726	5 246 332	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	5 559 825	AS	3 665 944	1 893 881	
		Autres immobilisations corporelles		AT	1 702 241	AU	1 420 325	281 916	
		Immobilisations en cours		AV	50 081	AW		50 081	
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	1 107 481	BE		1 107 481	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	580	BI		580	
	TOTAL (II)				BJ	25 581 936	BK	15 170 714	10 411 221
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	36 182	BM		36 182	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	6 288 863	BU	47 340	6 241 523	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	219 090	BY	9 517	209 572	
		Autres créances (3)		BZ	4 653 119	CA		4 653 119	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	635 844	CG		635 844	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	298 918	CI		298 918	
TOTAL (III)		CJ	12 132 018	CK	56 857	12 075 160			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	37 713 954		1A	15 227 572	22 486 382		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	661 067	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIPAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 231 264)			DA	231 264	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	2 294 852	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 048 507	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	559 721	
	TOTAL (I)			DL	5 166 346	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	98 574	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	98 574	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 993 388	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	396 415	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 194 262	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 316 723	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	118 296	
	Autres dettes			EA	202 375	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	17 221 461		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	22 486 382		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 129 986
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 391 845	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032